

# DÉCLARATION

## Déclaration nationale prononcée au cours de la 19<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

**VARSOVIE, Pologne – le 20 novembre 2013** – L'honorable Leona Aglukkaq, ministre de l'Environnement, ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord et ministre du Conseil de l'Arctique, a émis aujourd'hui la déclaration nationale qui suit dans le cadre de la 19<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

« C'est pour moi un privilège d'être ici, à Varsovie, pour représenter le Canada dans le cadre de ces très importantes négociations. Au cours des derniers jours, j'ai pu constater la détermination et la volonté des nations de se rassembler et de prendre des mesures concrètes.

« En tant qu'Inuit du nord du Canada, je suis originaire d'une culture dont la relation avec la terre et l'eau est une importante partie de notre identité et de notre quotidien. Nous comprenons qu'il est essentiel de sauvegarder la qualité de l'air, de l'eau et de l'environnement naturel. Et nous savons que la croissance économique et l'intendance de l'environnement doivent aller de pair.

« Le Canada joue un rôle de chef de file dans l'effort international de lutte contre les changements climatiques en mettant l'accent sur les avantages environnementaux et économiques significatifs apportés à l'ensemble de la population canadienne. À titre d'exemple, notre gouvernement a déjà pris des mesures, au moyen de son approche réglementaire sectorielle, en vue de réduire deux des plus importantes sources d'émissions de gaz à effet de serre : le transport et l'électricité.

« Grâce à cette approche, le Canada est devenu le premier grand utilisateur de charbon à interdire la construction de groupes traditionnels de production d'électricité alimentés au charbon. En fait, aux termes des 21 premières années, ces règlements devraient mener à une réduction cumulative d'environ 214 mégatonnes d'émissions de gaz à effet de serre, ce qui équivaut au retrait de quelque 2,6 millions de véhicules personnels de la circulation par année.

« Dans la continuité du bon bilan que nous affichons, nous travaillons maintenant avec des provinces dans le but de réduire les émissions du secteur pétrolier et gazier, tout en nous assurant de maintenir la compétitivité des entreprises canadiennes.

« Le Canada continue d'investir dans les technologies propres et de promouvoir l'innovation, tant au pays qu'à l'étranger. Depuis 2006, le gouvernement du Canada a pris des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et créer un

environnement plus durable en investissant plus de 10 milliards de dollars pour soutenir l'infrastructure verte, l'efficacité énergétique, les technologies d'énergie propre ainsi que la production d'énergie et de carburants plus propres. Le gouvernement fait aussi des investissements considérables dans les mesures d'adaptation aux changements climatiques à l'échelle nationale en appui aux programmes fédéraux qui visent à améliorer nos connaissances scientifiques en matière de changements climatiques et à aider la population canadienne à se préparer aux effets liés au climat, en particulier dans le Nord canadien.

« Les mesures prises à l'échelle nationale donnent des résultats concrets, car les émissions de gaz à effet de serre canadiennes ont diminué, pendant que notre économie a pris de la vigueur de façon considérable.

« À l'échelle internationale, la plus importante contribution du Canada de 1,2 milliard de dollars au financement accéléré a un effet positif dans plus de 60 pays, notamment en soutenant les mesures d'adaptation aux changements climatiques prises dans les pays les plus vulnérables, et en mettant à profit le financement du secteur privé aux fins de projets axés sur les changements climatiques réalisés partout dans le monde.

« Dans des pays de l'Afrique, dont le Burkina Faso, l'Éthiopie et le Ghana, nous aidons des agriculteurs à établir des pratiques agricoles intelligentes sur le plan du climat. Dans des pays de l'Asie, dont la Thaïlande, le Cambodge et l'Inde, nous soutenons la recherche visant à accroître les connaissances au sujet des impacts des changements climatiques sur l'eau et les écosystèmes. Dans des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes, dont la Bolivie, l'Haïti et le Guatemala, nous apportons un grand soutien aux collectivités pour les aider à mieux réagir aux impacts des changements climatiques.

« Nous participons également à de nombreux projets internationaux visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et les polluants de courte durée de vie ayant un effet sur le climat, des projets qui s'ajoutent aux travaux fondamentaux réalisés dans le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

« En tant que président du Conseil de l'Arctique, le Canada codirige, avec la Suède, un nouveau groupe de travail sur le carbone noir et le méthane. Il codirige également, avec les États-Unis, des travaux sur l'adaptation, y compris la création d'un portail d'information sur le Web pour aider les décideurs à mieux gérer les risques liés au climat.

« À titre de membre fondateur et contributeur majeur de la Coalition pour le climat et l'air pur, le Canada dirige des initiatives visant à lutter contre les polluants de courte durée de vie ayant un effet sur le climat provenant de l'agriculture, des véhicules lourds et moteurs diesel, et des déchets urbains solides.

« De concert avec les États-Unis et le Mexique, nous dirigeons des efforts internationaux afin de mettre à contribution l'expertise et les institutions du Protocole de

Montréal en vue de réduire graduellement la production et la consommation d'hydrurofluorurocarbones.

« Au nom du gouvernement du Canada, je tiens à réitérer notre soutien pour l'établissement d'un nouvel accord juste et efficace sur les changements climatiques qui comporte des engagements de la part de tous les grands émetteurs.

« Cet accord doit soutenir des mesures mondiales constructives et ambitieuses, mettre en équilibre la protection de l'environnement et la prospérité économique, et traduire efficacement tout l'éventail, actuel et futur, des capacités et des responsabilités des pays. »

- 30 -

**Pour obtenir plus de renseignements, communiquer avec :**

Jennifer Kennedy  
Directrice des communications  
Cabinet de la ministre de l'Environnement  
819-997-1441

Relations avec les médias  
Environnement Canada  
819-934-8008

Page Twitter d'Environnement Canada : <http://twitter.com/environnementca>

Page Facebook d'Environnement Canada :  
<http://www.facebook.com/environnementcan>

**(Also available in English)**